

- MACFARLANE**, l'hon. M.—appelé à comparaître devant un comité de la Chambre des Communes, 128. Permission accordée, 129.
- MACHINES A COUDRE**, pétition d'Ozro Morrill demandant un brevet pour des améliorations dans les navettes des machines à coudre, 51. Rapportée du comité, 55. (*Voir Bills, No. 59.*)
- MADELEINE**, Iles de la :—Etablissement d'un télégraphe entre l'Île du Prince-Edouard et les,—pétitions, 51.
- MAIL Cie.** pour l'impression et la publication du *Mail*. (*Voir Compagnies, No. 6.*)
- MANITOBA :**
- Message de Son Excellence le Gouverneur-Général au sujet de la position financière de—43.
 - Pénitenciers de—(*Voir bills No. 63.*)
 - Extension des billets de la Puissance à,—(*Voir bills, No. 14.*)
 - Chemins et réserves de chemins. (*Voir bills, No. 54.*)
 - Paiement d'un octroi temporaire à la Province de—(*Voir bills, No. 55.*)
- MANUFACTURES**, valeur et nature des produits importés de,—(*Voir adresses, 4.*)
- MARCHANDS**, banque des :—Liste des actionnaires, 31, 134.
- MARIAGES**, *Voir rapports et états statistiques.*
- MARINE et Pêcheries :**
- Pétition de Thomas J. Gillespie et autres du comté de Northumberland, Province du N.-B., demandant que certains règlements émanés du département des Pêcheries soient révoqués, 65, 88.
- MARITIME**, Banque Maritime de la Puissance. (*Voir banques.*)
- “ Compagnie d'assurance maritime. (*Voir assurances No. 1.*)
- MARMORA**, Ch. de fer de Peterborough et de—Rapport, 80.
- MARQUES de commerce** et dessins de fabrique. (*Voir bills No. 56.*)
- MASSAWIPPI VALLEY.** (*Voir chemins de fer.*)
- MATELOTS**,—Pétitions demandant que l'acte des matelots de 1875 soit amendé, 43, 54.
- McDOUGALL**, l'hon. M.—Papiers relatifs à sa mission en Angleterre comme représentant du département de la Marine et des Pêcheries. (*Voir adresses, No. 31.*)
- MÉRIDIONAL** du Canada. (*Voir chemin de fer du Sud.*)
- MESSAGES :**
- De Son Excellence le Gouverneur-Général :*
 - Remerciant le Sénat de l'adresse en réponse au discours du trône, 30.
 - Transmettant certains papiers ayant rapport à la position financière de la province de Manitoba, 43.